

5316 Assistance à la personne en établissement de santé

Fiches descriptives

Reconnaissance des acquis
et des compétences

LISTE DES COMPÉTENCES

**ASSISTANCE À LA PERSONNE
EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (5316)**

NUMÉRO	CODE	LISTE DES COMPÉTENCES
1	251472	Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation
2	251483	Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne
3	251492	Prévenir les infections et la contamination
4	251502	Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers
5	251522	Établir une relation aidante
6	251532	Interagir au sein d'une équipe
7	251543	Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes
8	251554	Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles
9	251568	Appliquer des procédés de soins d'assistance
10	251572	Dispenser les premiers secours
11	251581	Assister les personnes en soins palliatifs
13	251602	Appliquer des procédés de soins d'assistance particuliers aux unités de soins
14	251617	Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée
15	251624	Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelles
16	251635	Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée

EXPLICATION DES COMPÉTENCES

ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (5316)

NUMÉRO	CODE	COMPÉTENCE	INFORMATION SUR LES COMPÉTENCES
1	251472	Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation	S'informer sur les rôles, les tâches et les limites professionnelles des préposées et préposés aux bénéficiaires et des auxiliaires aux services de santé et sociaux, ainsi que les différents réseaux de la santé (réseaux public, privé et communautaire).
2	251483	Considérer les besoins des clientes dans une approche globale de la personne	Connaître les besoins, les particularités et les façons d'intervenir auprès des enfants, des adolescentes et adolescents, des adultes et des personnes âgées.
3	251492	Prévenir les infections et la contamination	Utiliser les moyens et appliquer les protocoles pour prévenir et contrôler les infections et la contamination.
4	251502	Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers	Connaître les droits de la clientèle, ses responsabilités et ses limites professionnelles par rapport à des situations éthiques (exemple : refus de la personne de recevoir des soins) et à des situations bioéthiques (exemple : euthanasie) et proposer des solutions pour régler la situation.
5	251522	Établir une relation aidante	Utiliser les techniques de communication pour entrer en relation avec la clientèle (exemple : personne aphasique).
6	251532	Interagir au sein d'une équipe	Transmettre l'information, verbalement et/ou par écrit, aux différents membres de l'équipe, selon les rôles de chacun et selon l'urgence de la situation.
7	251543	Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes	Reconnaître les manifestations à signaler et les moyens à prendre dans les cas de maladies des différents systèmes du corps humain (exemples : insuffisance cardiaque, AVC, diabète, etc.).
8	251554	Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles	Connaître les approches à utiliser pour entrer en relation avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles et décrire les soins et les services d'assistance à apporter selon la situation.
9	251568	Appliquer des procédés de soins d'assistance	Dispenser des soins d'hygiène, des soins liés à l'élimination et au confort pour une personne semi-autonome et une personne en perte d'autonomie totale en appliquant les techniques de déplacement sécuritaire, les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel.
10	251572	Dispenser les premiers secours	Exécuter les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR) et de désobstruction des voies respiratoires (DVR) et prodiguer les premiers soins pour différentes situations (hémorragie, fracture, etc.).
11	251581	Assister les personnes en soins palliatifs	Connaître différentes approches pour entrer en relation avec la personne en fin de vie et ses proches ainsi que les moyens pour soulager la douleur physique et morale dans les différentes étapes du deuil.

EXPLICATION DES COMPÉTENCES (suite)

ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (5316)

NUMÉRO	CODE	COMPÉTENCE	INFORMATION SUR LES COMPÉTENCES
13	251602	Appliquer des procédés de soins d'assistance particuliers aux unités de soins	Dispenser des soins particuliers aux unités de soins (contention, dosage, etc.) en appliquant les principes de déplacement sécuritaire, les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel.
14	251617	Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée	Dispenser différents soins d'assistance (hygiène, alimentation, élimination, etc.) en appliquant les principes de déplacement sécuritaire, les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel.
15	251624	Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelles	Dispenser des soins et des services d'assistance, faire une activité avec une personne, selon sa condition, et transmettre les observations, en appliquant les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel.
16	251635	Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée	Dispenser des soins et des services d'assistance à une clientèle nécessitant des soins de courte durée, en respectant ses limites professionnelles, en appliquant les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel.

DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

1. Pour chacune des compétences choisies, remplir une fiche descriptive.
2. Lire chaque phrase attentivement et cocher la case qui correspond le mieux à votre réponse.
3. Exemple :

Je suis capable
✓

Si vous êtes capable d'accomplir ce travail.

Je ne suis pas capable
✓

Si vous n'êtes pas capable d'accomplir ce travail.

J'ai besoin de précisions
✓

Si vous hésitez à répondre parce que : la phrase vous semble ambiguë, des termes vous sont inconnus ou peu familiers, vous n'êtes pas certaine ou certain d'être capable d'accomplir ce travail, etc.

4. Pour chaque compétence, des conditions de reconnaissance sont décrites sous chaque fiche descriptive. Les conditions de reconnaissance sont divers moyens utilisés pour évaluer ou reconnaître la compétence choisie.

Lire attentivement chacune d'elles ainsi que leur description et choisir celle qui vous semble la plus appropriée. Le choix définitif se fera au moment de la rencontre pour l'entrevue de validation.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Résumer les principales caractéristiques le marché du travail des réseaux : – public; – privé; – communautaire.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2	Résumer les rôles et les tâches de : – la préposée ou du préposé aux bénéficiaires; – l'auxiliaire aux services de santé et sociaux.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3	S'informer sur les limites professionnelles (exemple : administration de médicaments) de : – la préposée ou du préposé aux bénéficiaires; – l'auxiliaire aux services de santé et sociaux.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – PRODUCTION PERSONNELLE ET ENTRETIEN

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence SE SITUER AU REGARD DES MÉTIERS ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence SE SITUER AU REGARD DES MÉTIERS ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION peut être reconnue à la suite de la réalisation d'un travail de recherche portant sur :

- les différences entre le travail de la préposée ou du préposé aux bénéficiaires et celui de l'auxiliaire aux services de santé et sociaux (rôles, tâches, limites des responsabilités, attitudes, etc.);
- les caractéristiques du marché du travail dans les réseaux public, privé et communautaire de la santé (clientèles desservies, types de services offerts, facteurs de risque sur les plans physique et psychologique, etc.);

et

- d'un entretien portant sur les principales caractéristiques du travail dans les secteurs privé, public et communautaire pour :
 - la préposée ou le préposé aux bénéficiaires;
 - l'auxiliaire aux services de santé et sociaux.

Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne

251483

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Décrire les particularités et les besoins de la clientèle : – infantile; – adolescente; – adulte; – âgée.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2	Proposer des façons d'intervenir pour répondre aux besoins de la clientèle : – infantile; – adolescente; – adulte; – âgée.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence **CONSIDÉRER LES BESOINS DES CLIENTÈLES DANS UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PERSONNE** peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence **CONSIDÉRER LES BESOINS DES CLIENTÈLES DANS UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PERSONNE** peut être reconnue en répondant à un questionnaire écrit portant sur des histoires de cas liées aux différentes clientèles et aux moyens d'intervention à entreprendre pour répondre à leurs besoins.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
En appliquant les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail :				
1	Reconnaître les signes d'une inflammation ou d'une infection potentielle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Appliquer les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Connaître les précautions additionnelles à prendre pour certains types d'agents pathogènes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Décrire les conséquences du non-respect des précautions additionnelles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Appliquer le protocole recommandé pour : <ul style="list-style-type: none"> – manipuler le matériel contaminé; – nettoyer le matériel et l'équipement contaminés selon la situation. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

C3 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence PRÉVENIR LES INFECTIONS ET LA CONTAMINATION peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence PRÉVENIR LES INFECTIONS ET LA CONTAMINATION peut être reconnue en réalisant les deux parties de la tâche qui consistent à :

- répondre, en établissement de formation, à un questionnaire écrit portant sur les signes d'inflammation ou d'infection potentielle, les modes de transmission et les précautions à prendre;

et

- appliquer, en milieu de travail, les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections : lavage des mains, port des gants, port de la blouse à manches longues, nettoyage et désinfection du matériel contaminé, selon la situation, etc.

C3 – La compétence PRÉVENIR LES INFECTIONS ET LA CONTAMINATION peut être reconnue en réalisant les deux parties de la tâche établissement de formation qui consistent à :

- répondre à un questionnaire écrit portant sur les signes d'inflammation ou d'infection potentielle, les modes de transmission et les précautions à prendre;

et

- appliquer les pratiques de base pour prévenir et contrôler les infections : lavage des mains, port des gants, port de la blouse à manches longues, nettoyage et désinfection du matériel contaminé, selon la situation, etc.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Connaître les droits de la clientèle et les valeurs qui s'y rattachent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Pour les situations liées à l'éthique professionnelle : – connaître ses responsabilités et ses limites; – déterminer les conséquences possibles de ses décisions; – proposer des solutions réalistes applicables lors de situations compromettantes.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3	Pour les situations à caractère bioéthique (situations de travail qui entrent en conflit avec nos valeurs) : – connaître ses responsabilités et ses limites; – déterminer les conséquences possibles de ses décisions; – proposer des solutions réalistes applicables lors de situations compromettantes.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	Adopter des attitudes et des comportements professionnels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

**C2 – RÉUSSITE D'UNE AUTRE COMPÉTENCE
DU PROGRAMME ET ENTRETIEN**

**C3 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE
EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION**

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence ADOPTER DES COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS CONFORMES AU DÉCORUM ET À L'ÉTHIQUE DES MÉTIERS peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence ADOPTER DES COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS CONFORMES AU DÉCORUM ET À L'ÉTHIQUE DES MÉTIERS peut être reconnue en milieu de travail :

- à la réussite d'une des compétences suivantes :
 - 251617 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée;
 - 251624 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelle;
 - 251635 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée.

et

- à la suite d'un entretien portant sur sa pratique professionnelle en lien avec des situations à caractère bioéthique (exemples : euthanasie, suicide assisté, etc.).

C3 – La compétence ADOPTER DES COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS CONFORMES AU DÉCORUM ET À L'ÉTHIQUE DES MÉTIERS peut être reconnue en répondant, en établissement de formation, à un questionnaire écrit portant sur des histoires de cas liées aux droits des clientèles ainsi qu'aux attitudes et comportements à adopter en milieu de travail, sous les angles de l'éthique professionnelle et de la bioéthique (exemples : euthanasie, suicide assisté, etc.).

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Adopter des moyens et des attitudes pour favoriser un climat de confiance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Adapter sa façon de communiquer selon différentes situations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – RÉUSSITE D'UNE AUTRE COMPÉTENCE DU PROGRAMME ET TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

C3 – RÉUSSITE D'UNE AUTRE COMPÉTENCE DU PROGRAMME ET TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

C4 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence ÉTABLIR UNE RELATION AIDANTE peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence ÉTABLIR UNE RELATION AIDANTE peut être reconnue, en milieu de travail :

- à la réussite d'une des compétences suivantes :
 - 251617 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée;
 - 251624 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelle;
 - 251635 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée.

et

- à la suite d'une tâche portant sur la démonstration de sa capacité à utiliser les techniques de communication au cours d'une simulation de cas ou d'une situation réelle, avec une clientèle aphasique ou atteinte de troubles sensoriels ou de vision.

Explication des conditions de reconnaissance

C3 – La compétence ÉTABLIR UNE RELATION AIDANTE peut être reconnue :

- à la réussite d'une des compétences suivantes :
 - 251617 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée;
 - 251624 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelle;
 - 251635 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée.

et

- à la suite d'une tâche, en établissement de formation, portant sur la démonstration de sa capacité à utiliser les techniques de communication au cours d'une simulation de cas, avec une clientèle aphasique ou atteinte de troubles sensoriels ou de vision.

C4 – La compétence ÉTABLIR UNE RELATION AIDANTE peut être reconnue, en établissement de formation :

- en répondant à un questionnaire écrit portant sur des histoires de cas liées à la façon d'entrer en communication avec différentes clientèles dans des situations représentatives des milieux de vie, des unités de soins et du domicile;

et

- en faisant la démonstration de sa capacité à utiliser les techniques de communication au cours d'une simulation de cas avec une clientèle aphasique ou atteinte de troubles sensoriels ou de vision.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Adopter des attitudes et des comportements favorisant le travail d'équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Reconnaître les faits significatifs d'une situation nécessitant une intervention en équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Transmettre les observations aux personnes appropriées et au moment opportun.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Expliquer les conséquences du non-respect des décisions prises par l'équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 RÉUSSITE D'UNE AUTRE COMPÉTENCE DU PROGRAMME ET ENTRETIEN

C3 – LETTRE D'UN EMPLOYEUR ET ENTRETIEN

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence INTERAGIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence INTERAGIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE peut être reconnue en milieu de travail,

- à la réussite d'une des compétences suivantes :
 - 251617 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée;
 - 251624 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelle;
 - 251635 Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée.

et

- à la suite d'un entretien portant sur les conséquences du non-respect des décisions prises par l'équipe.

C3 – La compétence INTERAGIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE peut être reconnue à la suite :

- de la présentation d'une lettre à en-tête d'un employeur, signée par une personne responsable et décrivant vos attitudes et comportements en lien avec le travail d'équipe;

et

- d'un entretien portant sur les conséquences du non-respect des décisions prises par l'équipe.

**Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques 251543
ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes**

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	<p>Pour les maladies du système cardiorespiratoire (insuffisance cardiaque, maladies pulmonaires obstructives chroniques, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les principales manifestations; - reconnaître les signes et les symptômes à rapporter immédiatement; - choisir les précautions et les moyens à prendre selon la situation. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2	<p>Pour les maladies du système musculo-squelettique (arthrite, ostéoporose, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les principales manifestations; - reconnaître les signes et les symptômes à rapporter immédiatement; - choisir les précautions et les moyens à prendre selon la situation. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3	<p>Pour les maladies du système nerveux et sensoriel (accident vasculaire cérébral, sclérose en plaques, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les principales manifestations; - reconnaître les signes et les symptômes à rapporter immédiatement; - choisir les précautions et les moyens à prendre selon la situation. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	<p>Pour les maladies du système digestif (hépatite, ulcère gastro-intestinal, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les principales manifestations; - reconnaître les signes et les symptômes à rapporter immédiatement; - choisir les précautions et les moyens à prendre selon la situation. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques 251543
ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes (suite)**

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
5	Pour les maladies du système génito-urinaire (insuffisance rénale, cancer de l'utérus, etc.) : – reconnaître les principales manifestations; – reconnaître les signes et les symptômes à rapporter immédiatement; – choisir les précautions et les moyens à prendre selon la situation.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
6	Pour les maladies du système endocrinien (diabète) : – reconnaître les principales manifestations; – reconnaître les signes et les symptômes à rapporter immédiatement; – choisir les précautions et les moyens à prendre selon la situation.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques 251543 ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes (suite)

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence CONSIDÉRER LES MANIFESTATIONS DE MALADIES ET D'INCAPACITÉS PHYSIQUES AINSI QUE LES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES ATTEINTES peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence CONSIDÉRER LES MANIFESTATIONS DE MALADIES ET D'INCAPACITÉS PHYSIQUES AINSI QUE LES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES ATTEINTES peut être reconnue en répondant, en établissement de formation, à un questionnaire écrit portant sur des histoires de cas liées à différentes maladies. Vous devrez reconnaître les signes et les symptômes ainsi que les façons d'intervenir dans le cadre de vos fonctions.

Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant 251554 des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	<p>Pour les personnes présentant des problèmes de santé mentale (troubles de l'humeur, schizophrénie, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter son approche pour entrer en relation avec la personne; - adapter les soins et les services d'assistance en fonction des intérêts et des capacités de la personne ainsi que de la situation. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2	<p>Pour les personnes atteintes de déficits cognitifs (exemple : alzheimer) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter son approche pour entrer en relation avec la personne; - adapter les soins et les services d'assistance en fonction des intérêts et des capacités de la personne. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3	<p>Pour les personnes atteintes d'incapacités intellectuelles (exemple : autisme) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter son approche pour entrer en relation avec la personne; - adapter les soins et les services d'assistance en fonction des intérêts et des capacités de la personne. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	<p>Pour les personnes présentant un comportement perturbateur ou un épisode de crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les signes précurseurs d'une situation à risque; - proposer des moyens pour désamorcer l'escalade. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles (suite) 251554

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence ADOPTER DES APPROCHES RELATIONNELLES AVEC DES PERSONNES PRÉSENTANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE, DES DÉFICITS COGNITIFS OU DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence ADOPTER DES APPROCHES RELATIONNELLES AVEC DES PERSONNES PRÉSENTANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE, DES DÉFICITS COGNITIFS OU DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES peut être reconnue en répondant, en établissement de formation, à un questionnaire écrit portant sur des histoires de cas en lien avec les différentes approches à adopter pour la clientèle des milieux de vie, des unités de soins et du domicile.

	DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE	Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	<p>En respectant les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel avec la clientèle semi-autonome et en perte d'autonomie totale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - planifier les soins selon le plan de travail; - déplacer la personne en utilisant les principes de déplacement sécuritaire (PDSB); - utiliser l'équipement pour le déplacement d'une personne (exemples : lève-personne, marchette, ceinture de marche, etc.); - donner les soins d'hygiène; - exécuter les soins liés à l'élimination (exemples : culotte protectrice, chaise d'aisance, etc.); - aider la personne à se vêtir et à se dévêtir selon sa condition; - installer la personne au lit et au fauteuil (pour prévenir les plaies de pression, par exemple). 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – RÉUSSITE D'UNE AUTRE COMPÉTENCE DU PROGRAMME

C3 – CARTE DE COMPÉTENCE ET TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

C4 – CARTE DE COMPÉTENCE ET TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

C5 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

C6 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE peut être reconnue à la réussite de la compétence suivante :

- 251617 Prodiger des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée.

C3 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE peut être reconnue à la suite de :

- la présentation de l'original de la carte de PDSB délivrée par l'ASSTSAS;

et

- de l'application, en milieu de travail, des techniques de soins (hygiène, élimination, etc.) avec une clientèle semi-autonome ou en perte d'autonomie totale.

Explication des conditions de reconnaissance

C4 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE peut être reconnue à la suite de :

- la présentation de l'original de la carte de PDSB délivrée par l'ASSTSAS;

et

- de l'application, en établissement de formation, des techniques de soins (hygiène, élimination, etc.) avec une clientèle semi-autonome ou en perte d'autonomie totale.

C5 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE peut être reconnue à la suite de l'application, en milieu de travail, des techniques de soins (hygiène, élimination, etc.) et de manœuvres de déplacements sécuritaires des personnes (PDSB) avec une clientèle semi-autonome et une clientèle en perte d'autonomie totale.

C6 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE peut être reconnue à la suite de l'application, en établissement de formation, des techniques de soins (hygiène, élimination, etc.) et de manœuvres de déplacements sécuritaires des personnes (PDSB) avec une clientèle semi-autonome et une clientèle en perte d'autonomie totale.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Appliquer les manœuvres de réanimation cardio-respiratoire (RCR).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Appliquer les manœuvres de désobstruction des voies respiratoires obstruées (DVRO).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Dispenser les premiers soins en fonction de la situation pour les cas : <ul style="list-style-type: none"> – d'hémorragie et d'état de choc; – de blessures musculo-squelettiques; – de problèmes liés à la chaleur ou au froid; – d'allergies. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – CERTIFICATION ÉMISE PAR UN ORGANISME RECONNU

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence DISPENSER LES PREMIERS SECOURS peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence DISPENSER LES PREMIERS SECOURS peut être reconnue sur présentation de l'original d'une carte de compétences valide et délivrée par un organisme reconnu (Ambulance Saint-Jean, Fondation des maladies du cœur, CSST, organisme privé, etc.). La formation reçue doit comprendre les techniques de RCR, de DVRO ainsi que les techniques de premiers soins. La durée de la formation doit être d'au moins deux jours.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
1	Décrire des attitudes pour favoriser un climat de confiance auprès : – de la personne en fin de vie; – des proches de la personne.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2	Reconnaître les signes de l'agonie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Reconnaître les étapes du deuil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Proposer des moyens pour soulager les inconforts physiques de la personne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Proposer des moyens pour soulager la douleur morale de la personne et de ses proches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Proposer des moyens pour accompagner les proches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

**C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE
EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION**

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence ASSISTER LES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence ASSISTER LES PERSONNES EN SOINS PALLIATIFS peut être reconnue en établissement de formation en répondant à un questionnaire écrit portant sur des histoires de cas en lien avec l'accompagnement des personnes et de leurs proches dans un contexte de fin de vie.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
En appliquant les règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail et en adoptant un comportement professionnel avec la clientèle et l'équipe de travail :				
1	Adapter les procédés de soins d'assistance à la condition de la personne et à la présence d'appareillage de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Pour les moyens de contention physique : – appliquer la procédure pour l'installation et les changements de position d'une personne sous contention; – effectuer les tournées de surveillance selon le protocole.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3	Pour le dosage <i>d'ingesta</i> et <i>d'excréta</i> : – mesurer les liquides ingérés et éliminés; – enregistrer les données.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

**C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE
EN MILIEU DE TRAVAIL**

**C3 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE
EN ÉTABLISSEMENT DE FORMATION**

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE PARTICULIERS AUX UNITÉS DE SOINS peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE PARTICULIERS AUX UNITÉS DE SOINS peut être reconnue à la suite de l'exécution des tâches liées aux soins auprès de la clientèle en établissement de santé.

Vous devrez également appliquer le protocole lié aux moyens de contention et prendre les mesures des liquides ingérés et éliminés (dosage).

C3 – La compétence APPLIQUER DES PROCÉDÉS DE SOINS D'ASSISTANCE PARTICULIERS AUX UNITÉS DE SOINS peut être reconnue à la suite de l'exécution des tâches liées aux soins auprès de la clientèle en établissement de formation.

Vous devrez également appliquer le protocole lié aux moyens de contention et prendre les mesures des liquides ingérés et éliminés (dosage).

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
En adoptant un comportement professionnel avec la clientèle et l'équipe de travail :				
1	Planifier le travail en tenant compte du plan d'intervention, des directives et de l'unité de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Adapter sa façon de communiquer pour entrer en relation avec la personne et ses proches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Pour les soins d'assistance : <ul style="list-style-type: none"> – utiliser le matériel et l'équipement; – appliquer les soins et les services d'assistance selon la situation et les procédures; – appliquer les principes de déplacement sécuritaire de la personne; – respecter les règles d'hygiène et d'asepsie; – respecter les règles de santé et de sécurité au travail. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	Prodiguer les soins d'assistance pour les repas en tenant compte de l'état de la personne (exemple : diète liquide).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Prodiguer les soins d'assistance pour l'élimination en tenant compte de l'état de la personne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Transmettre les observations pertinentes à l'équipe, au moment opportun.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence PRODIGUER DES SOINS ET DES SERVICES D'ASSISTANCE À DES PERSONNES REQUÉRANT DES SOINS DE LONGUE DURÉE peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence PRODIGUER DES SOINS ET DES SERVICES D'ASSISTANCE À DES PERSONNES REQUÉRANT DES SOINS DE LONGUE DURÉE peut être reconnue, en milieu de travail, à la suite de l'exécution des tâches liées aux soins auprès de la clientèle en perte d'autonomie.

Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelles

251624

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
En adoptant un comportement professionnel avec la clientèle et l'équipe de travail :				
1	Planifier le travail en tenant compte du plan d'intervention, des directives et de l'unité de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Adapter sa façon de communiquer pour entrer en relation avec la personne et ses proches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Pour les soins d'assistance : <ul style="list-style-type: none"> – utiliser le matériel et l'équipement; – appliquer les soins et les services d'assistance selon la situation et les procédures; – appliquer les principes de déplacement sécuritaire de la personne; – respecter les règles d'hygiène et d'asepsie; – respecter les règles de santé et de sécurité au travail. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	Repérer les éléments pouvant constituer un danger pour les personnes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Effectuer les vérifications usuelles et particulières à chaque personne au cours des tournées de surveillance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Faire une activité avec la personne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Transmettre les observations pertinentes à l'équipe, au moment opportun.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence **PRODIGUER DES SOINS ET DES SERVICES D'ASSISTANCE À DES PERSONNES ATTEINTES DE PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE, DE DÉFICITS COGNITIFS OU D'INCAPACITÉS INTELLECTUELLES** peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence **PRODIGUER DES SOINS ET DES SERVICES D'ASSISTANCE À DES PERSONNES ATTEINTES DE PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE, DE DÉFICITS COGNITIFS OU D'INCAPACITÉS INTELLECTUELLES** peut être reconnue à la suite de l'exécution des tâches liées aux soins auprès de la clientèle dans un établissement permettant l'évaluation de tous les éléments de la compétence. Vous devrez également planifier, organiser et faire une activité avec une personne choisie parmi la clientèle.

DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		Je suis capable	Je ne suis pas capable	J'ai besoin de précisions
En adoptant un comportement professionnel avec la clientèle et l'équipe de travail :				
1	Planifier le travail en tenant compte du plan d'intervention, des directives et de l'unité de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Adapter sa façon de communiquer pour entrer en relation avec la personne et ses proches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<p>Pour les soins d'assistance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser le matériel et l'équipement; - appliquer les soins et les services d'assistance selon la situation, les procédures et en présence d'appareillages de soins (soluté, sonde, etc.); - appliquer les principes de déplacement sécuritaire de la personne; - respecter les règles d'hygiène et d'asepsie; - respecter les règles de santé et de sécurité au travail. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4	Transmettre les observations pertinentes à l'équipe, au moment opportun.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conditions de reconnaissance

C1 – PREUVE D'UNE FORMATION RÉUSSIE

C2 – TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE OU D'UN SPÉCIALISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

Explication des conditions de reconnaissance

C1 – La compétence PRODIGUER DES SOINS ET DES SERVICES D'ASSISTANCE À DES PERSONNES REQUÉRANT DES SOINS DE COURTE DURÉE peut être reconnue sur présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre et la date de la formation;
- le nombre d'heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

C2 – La compétence PRODIGUER DES SOINS ET DES SERVICES D'ASSISTANCE À DES PERSONNES REQUÉRANT DES SOINS DE COURTE DURÉE peut être reconnue à la suite de l'exécution des tâches liées aux soins auprès de la clientèle en établissement de santé.

Les soins devront être adaptés à la condition de la personne et à la présence d'au moins un appareil de soins (soluté, sonde, etc.).